



Fédération du Grand Cerf Blanc

Procès-verbal AG Constitutive - 7 mars 2018 - 20H00 - Châtel-St-Denis

Liste des présences:

- Cédric Pilloud, Sénéchal de la Garde du Mont-Gibloux
- Claude Dupasquier, Connétable de la Garde du Mont-Gibloux
- Marc Chassot, Trésorier de la Garde du Mont-Gibloux
- Maxime Schaller, Responsable événementiel de la Garde du Mont-Gibloux
- Luc Grossenbacher, membre de la Garde du Mont-Gibloux
- Stéphane Mathez, Président des Griffons de Mazaggath
- Marc Wulf, Président de l'Association Médiévale Boyarde (AMB)

Luc Grossenbacher, en tant que futur président de la nouvelle association ouvre l'Assemblée Constitutive en saluant les membres présents des compagnies fondatrices.

Une 1^{ère} version des statuts a été préparée par Claude Dupasquier et Luc Grossenbacher, basée sur les statuts de la Garde du Mont-Gibloux, également retravaillés précédemment par eux deux.

Les statuts sont composés d'une base légale englobant les aspects plus ou moins impératifs selon les dispositions des articles 60ss du Code Civil suisse et de 4 annexes facilement modifiables selon les besoins de la future association.

Luc Grossenbacher présente les différents articles un à un et prend note des différentes remarques et/ou adaptations mineures des membres des compagnies fondatrices. Les délégués présents acceptent à l'unanimité les statuts ainsi proposés et donnent mandat au futur comité de les finaliser suite à leurs remarques sur des points de détail.

Toutefois, afin que l'association puisse être valablement constituée, il convient encore de créer un comité ad hoc. Luc Grossenbacher (LDGMG) se présente à la présidence et Marc Chassot (LDGMG) se présente en tant que trésorier. Leurs candidatures respectives sont avalisées par les membres présents des compagnies fondatrices. Aucun délégué présent ne souhaitant prendre le poste de greffier/-ère de la nouvelle association, Stéphane Mathez (Les Griffons) propose de demander à Sandra Missellier, la vice-présidente de sa troupe, si elle accepte le poste. Il passe alors directement un appel téléphonique et c'est sous les acclamations des délégués présents que Sandra est nommée greffière de la FGCB.

Les bases essentielles à la création de la nouvelle association portant désormais le nom de Fédération du Grand Cerf Blanc (FGCB) ont donc été posées et l'Assemblée Constitutive est donc close par le nouveau président aux alentours des 23h15.

Marc Chassot
Trésorier FGCB

Luc Grossenbacher
Président FGCB

Orsonnens, le 08.03.2018/LG